Conseil Municipal du 25 Avril 2022

1 – Travaux

. L'entreprise COLAS présente un avenant d'un montant de 10 502.35 € TTC comprenant la reprise du réseau eaux pluviales, la création de bordure basses et d'un enrochement afin de prévenir le risque de chutes. Avenant accepté par le conseil.

. Madame le Maire informe le conseil que le projet de skate-park se finalise, la validation du dossier de consultation des entreprises se fera lors du prochain conseil afin de lancer l'appel d'offre.

. Le SYDEV propose une convention pour la réparation d'un mât d'éclairage sur la place du foyer des jeunes. Le montant de cette réparation s'élève à 1 522 € avec une participation communale de 727 €. Convention acceptée.

2 – URBANISME

. Le Conseil Municipal renonce à préempter les propriétés LEMAUFT (12 rue des Sarments), MICHON (32 quater rue des Sables), JOUSSELIN (21 rue du Capitaine de Mazenod) et SCI CANTER (4 rue du Capitaine de Mazenod).

3 – INTERCOMMUNALITE

. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de commandes proposé par la communauté d'Agglomération pour effectuer les vérifications périodiques des ERP (Etablissements Recevant du Public).

. Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion au groupement de commandes proposé par la Communauté d'Agglomération pour l'achat de matériel informatique.

4 - INFORMATIONS DIVERSES

. Sont tirés au sort pour établir la liste du jury d'assises 2022

- Christine DHEURLE
- Blandine KIRIE
- Fabien VIOLLEAU

. Fête de la musique : organisation de la 1ère fête de la musique le 24 juin à 19h30 dans le parc de la mairie. Le groupe de musique retenu est « SADGES » un bar sera mis en place par l'APEL et FAMILLES RURALES.

. Madame le Maire indique avoir reçu en mairie deux jeunes femmes ayant un projet de Maison d'Assistantes Maternelles, un second rendez-vous sera proposé pour affiner leur projet.

8 - CALENDRIER

. Mardi 24 Mai	20 heures	Conseil municipal

FAIT A LANDEVIEILLE LE 2 Mai 2022

Le Maire

Isabelle DURANTEAU

MAIRIE DE LANDEVIEILLE 85220